

Carnassiers d'avenir

La pêche des carnassiers connaît actuellement en France un développement remarquable.

Il s'agit bien d'une deuxième révolution, vingt ans après celle du « mort manié » et de l'expansion du sandre dans les années 80.

Cette seconde révolution semble animée par deux raisons principales : d'une part, un fort engouement pour de nouvelles techniques de pêche beaucoup plus sportives ; et d'autre part, la reconversion de nombreux pêcheurs qui ne trouvent plus dans des pêches autrefois en vogue (carpe ou truite par exemple) les mêmes satisfactions.

DE NOUVELLES TECHNIQUES

Depuis deux ou trois ans, le marché des leurres s'est considérablement enrichi de nouveautés réelles et efficaces, qui peuvent concurrencer sérieusement - voire dépasser - les appâts naturels. Ces nouveaux leurres s'accompagnent de procédés d'animation originaux qui font la part belle à l'habileté du pêcheur. Ces équipements nouveaux procurent en action de pêche un maximum d'agrément, décuplant les sensations lors du combat avec le poisson. Des leurres longtemps restés confidentiels sont aujourd'hui largement diffusés et permettent, tels les leurres



Le lac de Vassivière

de surface, de connaître les émotions du moucheur en pêchant la perche ou le brochet, ou encore d'accéder à des postes encombrés jusque-là inaccessibles.

Ces techniques nouvelles demandent bien sûr un petit apprentissage, mais cela est finalement vrai de toutes les pêches. Il n'est pas plus difficile de lancer avec un moulinet à tambour tournant qu'avec une canne à mouche, pas plus difficile d'animer un leurre souple sous le nez des sandres par dix mètres de fond que de conduire un ver dans les courants d'une rivière à truite.

L'anglaise, la carpe ou le mort manié se sont diffusés et démocratisés en quelques années à peine : l'histoire récente de la pêche nous montre que les innovations les plus pointues deviennent rapidement accessibles à une large majorité.

Mais le plus remarquable de ces nouvelles techniques - outre leur efficacité - est cette autre éthique de la pêche qu'elles contiennent et qu'elles diffusent. Ici, la manière de rechercher, de prendre, puis de combattre le poisson compte bien plus que la simple capture.

Le plaisir d'avoir leurré un poisson dont on peut observer toute la ruse et la prudence suscite un plus grand respect à son égard, et la remise à l'eau des petits géniteurs est favori-

sée par la piqûre superficielle du leurre. Le plaisir de ces pêches-là ne se mesure pas en tableaux ou en kilos, mais en images et en sensations éprouvées par le pêcheur.

Cette évolution des mentalités est de toute façon indispensable, sous peine de voir ce nouvel engouement pour la traque des carnassiers se transformer en pillage suicidaire des lacs et des étangs.

LES CARNASSIERS : UN NOUVEL AVENIR POUR LA PÊCHE

Brochets, sandres et perches offrent l'avantage d'une bonne diffusion sur l'ensemble de notre département : les sites où leurs populations sont convenables sont bien plus nombreux que ceux concernant la truite sauvage.

Cette dernière a subi à la fois une pression de pêche intense et une transformation dramatique de son milieu naturel.

Dans les eaux devenues stagnantes des étangs et des lacs, les pêcheurs s'adaptent spontanément en se tournant vers de nouvelles espèces et de nouvelles pratiques. Le phénomène



Sandre non maillé remis à l'eau

est aisément mesurable : l'ouverture des carnassiers en mai représente désormais en vente de matériel, d'appâts et de cartes de pêche un volume supérieur à ce qu'était - il y a peu encore - l'ouverture de la truite en mars.

Nous sommes, en tant qu'élus fédéraux, conscients de ce phénomène et attentifs à sa signification : les pêches des carnassiers permettent à de nombreux pêcheurs de découvrir ou de retrouver le chemin des rives.

Dans le contexte actuel d'érosion de nos effectifs, cela peut permettre d'inverser cette tendance et de conserver notre poids politique réel au service de la protection du milieu aquatique.

Mais la présence des pêcheurs au bord de l'eau restera toujours dépendante de l'abondance du poisson. Rien ne dégoûte plus sûrement de la pêche que des bredouilles



Perche pêchée au lac de Saint-Pardoux



répétées dans des eaux quasiment vides ! Or cette abondance ne sera jamais spontanée. Elle repose sur la protection du milieu, sur le soutien des populations par alevinages et aides à la reproduction (voir l'article sur les frayères artificielles) et surtout - surtout ! - par la gestion raisonnée de nos prélèvements.

Comme le sens de la responsabilité du pêcheur, la législation devra donc évoluer pour garantir cette abondance qui seule peut offrir à tous les chances d'une pêche honorable. Il faut dépasser ce discours faux selon lequel une législation contraignante pénalise « le pêcheur lambda ».

Bien au contraire, une législation trop laxiste, comme celle actuellement en vigueur, favorise quelques « pêcheurs » peu scrupuleux, acharnés et cupides, qui pillent sans aucun mérite mais en toute légalité (pauvres petits sandres sur leurs frayères !...) ce bien public que

sont nos souches de carnassiers.

Le « pêcheur occasionnel » qui pratique pour le plaisir d'une dégustation conviviale doit se contenter alors de maigres restes... Or que préfère un vrai pêcheur ? Ne pouvoir garder seulement que deux beaux carnassiers par jour sur plusieurs capturés, ou bien comme actuellement se contenter le plus souvent de quelques petits sandres et brochetons non maillés comme seules prises de la journée ?

De plus en plus de pêcheurs aujourd'hui fréquentent les eaux closes et autres étangs de loisir, aux dépens de la pêche associative. N'est-ce pas par des quotas sévères et respectés que ces structures privées entretiennent dans leurs eaux cette abondance attirante qui fait tant recette ?

Nous autres pêcheurs sommes de par la loi les gardiens, les protecteurs des milieux aquatiques et des poissons. Nous sommes donc entièrement responsables de nos actes et de notre avenir.

Nous pouvons, dans la pêche des carnassiers, nous offrir de longues années de pratique en entretenant de belles populations au sein de nos lacs de barrage et de nos étangs. Il serait malheureux de ne pas saisir une telle chance.



Sandre de 69 cm pris à Vassivière